

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

A DEPOSER AUX SERVICES TECHNIQUES EN MAIRIE OU SUR

demandes-travaux@hendaye.fr

MINIMUM 14 JOURS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

DEMANDEUR (propriétaire de l'immeuble objet des travaux ou entreprise intervenante pour le compte du propriétaire) (1).....

.....

.....

N° SIRET :

N° TELEPHONE.....ADRESSE MAIL.....

NATURE DES TRAVAUX A REALISER :

ADRESSE DES TRAVAUX :

DATE DEBUT DES TRAVAUX :

DUREE DES TRAVAUX :

OCCUPATION POUR (2) :

- Construction ou reconstruction de bâtiment en façade de la voie publique, en alignement ou en recul, sans clôture,
- Construction ou reconstruction d'un mur de clôture ou d'une grille,
- Etablissement ou transformation de devanture,
- Stockage sur la voie publique par des matériaux,
- Montage sur la voie publique d'un échafaudage,
- Pose sur la voie publique d'une benne,
- Création d'accès,
- Ouverture de tranchée pour :
- Autres :

IMPLANTATION SUR LE DOMAINE PUBLIC (qui fera l'objet de la facturation)

SURFACE OCCUPEE (en m²) : trottoir et/ou chaussée (2).....

NOMBRES DE PLACES de stationnement occupées :

LES DROITS D'OCCUPATION AFFERENTS A CES TRAVAUX SONT PAYANTS ET A LA CHARGE DU DEMANDEUR DE LA PRESENTE (selon le barème des tarifications de droits de voirie adopté par le Conseil Municipal le 29 novembre 2018).

QUI EN EST DEJA INFORME ET EN ACCEPTE LE REGLEMENT.

Date et Signature (3)

- (1) Noms, prénoms, adresse + nom de l'entreprise
- (2) Rayer les mentions inutiles.
- (3) Du demandeur